

RCS : AUCH

Code greffe : 3201

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de AUCH atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1999 B 00034

Numéro SIREN : 421 743 477

Nom ou dénomination : HOLDING DU TARIQUET

Ce dépôt a été enregistré le 13/09/2021 sous le numéro de dépôt 3380



BILAN ACTIF

	31/12/2020 (12 mois)			31/12/2019 (12 mois)
	Brut	Amort.Déprect°.	Net	Net
Capital souscrit non appelé				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Recherche et développement				
Concessions, brevets, droits similaires	7 603	7 595	8	381
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Avances & acomptes sur immo. Incorpor.				
Terrains				
Constructions				
Installations tech., matériel et outillage indus.	2 200	2 200		
Autres immobilisations corporelles	45 620	36 510	9 110	8 870
Immobilisations en cours				
Avances & acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Participat° évaluées selon mise en équival.				
Autres participations	3 884 285		3 884 285	3 884 285
Créances rattachées à des participations	17 986 056		17 986 056	17 773 774
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
ACTIF IMMOBILISE	21 925 765	46 305	21 879 460	21 667 310
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières, approvisionnements				
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances & acomptes versés sur commandes	2 910		2 910	2 472
CREANCES				
Clients et comptes rattachés	280 727		280 727	439 703
Fournisseurs débiteurs	13 121		13 121	
Personnel				
Organismes sociaux	9 384		9 384	17 867
Etat, impôts sur les bénéfices	4 030		4 030	
Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	21 213		21 213	15 042
Autres	1 488 228		1 488 228	1 477 763
Capital souscrit et appelé, non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	269 645		269 645	114 037
COMPTES DE REGULARISATION				
Charges constatées d'avance	23 281		23 281	37 072
ACTIF CIRCULANT	2 112 540		2 112 540	2 103 956
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	24 038 304	46 305	23 991 999	23 771 265



BILAN PASSIF

Présenté en Euros

	31/12/2020 (12 mois)	31/12/2019 (12 mois)
Capital social ou individuel	1 783 654	1 783 654
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...		
Ecarts de réévaluation		
Réserve légale	178 365	178 365
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	88 136	88 136
Report à nouveau	19 041 698	18 638 526
RÉSULTAT DE L'EXERCICE	2 172 406	1 356 591
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
CAPITAUX PROPRES	23 264 259	22 045 272
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques	44 396	263 356
Provisions pour charges		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	44 396	263 356
DETTES FINANCIERES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres Emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Découverts, concours bancaires		
Emprunts et dettes financières diverses		
Associés		906
Avances & acomptes reçus sur commandes en cours		
DETTES D'EXPLOITATION		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	157 907	151 874
Personnel	128 924	326 669
Organismes sociaux	147 541	149 699
Etat, impôts sur les bénéfices		442 935
Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	136 191	143 923
Etat, obligations cautionnées		
Autres impôts, taxes et assimilés	76 263	61 632
DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	36 518	184 998
COMPTES DE REGULARISATION		
Produits constatés d'avance		
DETTES	683 345	1 462 637
Ecart de conversion passif		
TOTAL GENERAL	23 991 999	23 771 265



COMPTE DE RESULTAT

Présenté en Euros

RUBRIQUES	France	Export	31/12/2020 (12 mois)	31/12/2019 (12 mois)
Ventes de marchandises				
Production vendue biens				
Production vendue services	2 494 107		2 494 107	2 635 333
Chiffres d'affaires Nets	2 494 107		2 494 107	2 635 333
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation reçues				23 583
Reprises sur amort. et prov., transfert de charges			352 283	168 318
Autres produits			5	10
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION			2 846 395	2 827 244
Achats de marchandises (y compris droits de douane)				
Variation de stock (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variation de stock matières premières et autres approvisionnements				
Autres achats et charges externes			806 554	860 990
Impôts, taxes et versements assimilés			36 991	34 076
Salaires et traitements			1 098 774	1 102 180
Charges sociales			410 124	485 898
Dotations aux amortissements sur immobilisations			5 357	6 979
Dotations aux provisions sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur actif circulant				
Dotations aux provisions pour risques et charges			25 000	50 000
Autres charges			227 747	164 783
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION			2 610 547	2 704 905
RESULTAT EXPLOITATION			235 848	122 339
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				
Produits financiers de participations			1 891 949	1 402 484
Produits des autres valeurs mobilières				
Autres intérêts et produits assimilés				
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement				
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS			1 891 949	1 402 484
Dotations financières aux amortissements et provisions				
Intérêts et charges assimilées				17
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières de placement				
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES				17
RESULTAT FINANCIER			1 891 949	1 402 467
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT			2 127 798	1 524 807



COMPTE DE RESULTAT (SUITE)

Présenté en Euros

RUBRIQUES	31/12/2020 (12 mois)	31/12/2019 (12 mois)
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	44 608	
Produits exceptionnels sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et transferts de charges		
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS	44 608	
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		44 685
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES		44 685
RESULTAT EXCEPTIONNEL	44 608	-44 685
Participation des salariés		23 621
Impôts sur les bénéfices		99 909
TOTAL DES PRODUITS	4 782 952	4 229 728
TOTAL DES CHARGES	2 610 547	2 873 137
RESULTAT NET	2 172 406	1 356 591
Dont Crédit-bail mobilier		
Dont Crédit-bail immobilier		



ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

PRINCIPES - REGLES ET METHODES COMPTABLES

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 1^{er} janvier 2020 au 31 décembre 2020.

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Sauf indication contraire, les montants sont exprimés en Euros.

I – EVENEMENTS SIGNIFICATIFS ET FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

L'émergence et l'expansion du coronavirus début 2020 ont affecté les activités économiques et commerciales au plan mondial. Cette situation extrêmement volatile et évolutive, sans toutefois remettre en cause la continuité d'exploitation, aura des impacts significatifs sur notre activité à partir de 1er janvier 2020.

A la date du 16 mars 2020, le gouvernement français a édicté des dispositions strictes relatives à l'épidémie de Covid-19.

A la date du 29 octobre 2020, le gouvernement français a instauré un nouveau confinement qui s'est terminé le 15 décembre 2020 avec la mise en place d'un couvre-feu.

Au cours de l'exercice, l'entreprise a mis en place la mesure suivante :

- recours à l'activité partielle pour une partie du personnel ; indemnités de chômage partiel perçues : 35 107 €.

II – PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

1. PRINCIPES GENERAUX

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2020 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date d'arrêté des dits comptes annuels.

2. CHANGEMENT DE METHODE

Aucun changement de méthode d'évaluation n'est intervenu au cours de l'exercice.

Aucun changement de méthode de présentation n'est intervenu au cours de l'exercice.



3. MODE ET METHODE D'EVALUATION

➤ Immobilisations Incorporelles et Corporelles

✓ Coût d'entrée

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires) ou à leur coût de production.

Les frais d'acquisition d'immobilisations corporelles ou incorporelles sont comptabilisés directement en charges.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

✓ Amortissements

Lorsque les éléments constitutifs d'un actif ont des utilisations différentes (composants), ils font l'objet, s'ils sont significatifs, d'une comptabilisation séparée et d'un plan d'amortissement spécifique.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée d'utilisation prévue par l'entreprise :

	Durée d'utilisation
Logiciels informatiques	3 ans
Matériel et outillage industriels	3 ans
Matériel de bureau et informatique	de 3 à 5 ans
Mobilier	de 3 à 10 ans

➤ Immobilisations Financières et Valeurs Mobilières de Placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires.

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

➤ Créances, Dettes et Liquidités

Les créances, dettes et liquidités sont évaluées pour leur valeur nominale.

Pour les créances, une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire (en pratique la valeur probable de recouvrement) est inférieure à la valeur comptable.

➤ Provisions pour risques et charges

Les provisions pour risques et charges sont évaluées en fonction du risque estimé par l'entreprise en tenant compte des derniers éléments connus à la date d'arrêté et conformément au principe de prudence.



La différence entre le risque estimé et le risque maximal, correspondant par exemple aux demandes des parties adverses en cas de litige, correspond à un passif éventuel mentionné en annexe du tableau des provisions pour risques et charges.

► Engagements en matière de retraite

Option retenue :

Conformément au choix laissé par le Code de Commerce, l'entreprise ne comptabilise pas ses engagements en matière d'indemnités de départ à la retraite en provision pour risques et charges mais mentionne son évaluation en engagements hors bilan.

Méthode de calcul retenue :

Pour l'évaluation de ses engagements retraite, l'entreprise applique la recommandation 2003-R.01 du 1^{er} avril 2003 : Le champ d'application de cette recommandation et les traitements adoptés sont ceux de la norme IAS 19 «Méthode Rétrospective des unités de crédit projetées »(P.B.O)

P.B.O (Projected Benefit Obligation) : Représente la valeur actuelle probable des droits acquis, de façon irrémédiable ou non, évalué en tenant compte des augmentations de salaire jusqu'à l'âge de départ à la retraite, des probabilités de Turn-over et de survie.

Cette méthode retient comme base le salaire de fin de carrière.

Les droits sont calculés à partir de l'ancienneté finale proratisée.

Le taux d'actualisation retenu au 31 décembre 2020 est de 0.34 % ,

Les engagements sont évalués pour un âge de départ à la retraite fixé à 65 ans et incluent les charges sociales.



NOTES SUR LE BILAN ACTIF

Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

Immobilisations brutes = 21 925 765 €

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	7 603			7 603
Immobilisations corporelles	42 596	5 224		47 820
Immobilisations financières	21 658 059	212 282		21 870 341
TOTAL	21 708 258	217 507		21 925 765

Amortissements et dépréciations d'actif = 46 305 €

Amortissements et dépréciations	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	7 222	373		7 595
Immobilisations corporelles	33 726	4 984		38 710
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières				
TOTAL	40 948	5 357		46 305

Etat des créances = 19 826 041 €

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé	17 986 056		17 986 056
Actif circulant & charges d'avance	1 839 985	1 839 985	
TOTAL	19 826 041	1 839 985	17 986 056

Produits à recevoir par postes du bilan = 305 156 €

Produits à recevoir	Montant
Immobilisations financières	
Clients et comptes rattachés	280 727
Autres créances	24 429
Disponibilités	
TOTAL	305 156



Charges constatées d'avance = 23 281 €

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.



NOTES SUR LE BILAN PASSIF

Capital social = 1 783 654 €

Mouvements des titres	Nombre	Val. nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	11 700	152.45	1 783 654
Titres émis			
Titres remboursés ou annulés			
Titres en fin d'exercice	11 700	152.45	1 783 654

Provisions = 44 396 €

Nature des provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Provisions réglementées				
Provisions pour risques & charges	263 356	25 000	243 960	44 396
TOTAL	263 356	25 000	243 960	44 396

Etat des dettes = 683 345 €

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit				
Dettes financières diverses				
Fournisseurs	157 907	157 907		
Dettes fiscales & sociales	488 920	488 920		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes	36 518	36 518		
Produits constatés d'avance				
TOTAL	683 345	683 345		

Charges à payer par postes du bilan = 296 775 €

Charges à payer	Montant
Emp. & dettes établ. de crédit	
Emp. & dettes financières div.	
Fournisseurs	55 667
Dettes fiscales & sociales	204 590
Autres dettes	36 518
TOTAL	296 775



NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Ventilation du chiffre d'affaires = 2 494 107 €

Le chiffre d'affaires de l'exercice se décompose de la manière suivante :

Nature du chiffre d'affaires	Montant HT	Taux
Prestations de services	2 494 107	100 %
TOTAL	2 494 107	100,00 %

Intégration fiscale

A compter de l'exercice ouvert le 1er janvier 2007, la SAS HOLDING DU TARIQUET a opté pour le régime de l'intégration fiscale. Le périmètre d'intégration est composé des sociétés :

- S.A.S. HOLDING DU TARIQUET (société mère),
- SCV CHATEAU DU TARIQUET (filiale),
- SAS LES CHAIS DE LA FORGE (filiale).

De ce fait, la SAS HOLDING DU TARIQUET se constitue seule redevable de l'impôt sur les sociétés du par le groupe

La convention de répartition de l'impôt prévoit que :

- les charges d'impôts sont supportées par les sociétés comme en l'absence d'intégration fiscale,
- les économies d'impôts réalisées sont constatées en résultat par la société mère.

Résultat imposable du groupe :	-52 643 €
Impôt sur les sociétés du groupe :	0 €
Contribution sociale du groupe :	0 €

Autres informations relatives au compte de résultat

Les postes de charges et produits composant le résultat de l'exercice figurent au compte de résultat des états financiers. On pourra s'y reporter ainsi qu'à la plaquette financière annuelle, documents qui fournissent une information plus détaillée.



AUTRES INFORMATIONS

Rémunération des dirigeants

Cette information n'est pas mentionnée dans la présente Annexe, car elle conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

Honoraires des Commissaires Aux Comptes

	Montant
Honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes	8 720
Honoraires facturés au titre des conseils et prestations de service	
TOTAL	8 720

Engagements Financiers donnés :

Nature des engagements donnés	Montant
Effets escomptés non échus	
Avals & cautions	2 378 000
Crédit-bail mobilier	
Crédit-bail immobilier	
Engagements en matière de retraite	
Médaille du travail	
Engagements en matière de retraite	64 956
TOTAL	2 442 956

Effectif moyen

L'effectif moyen a été de 10 salariés en 2020.

Identité société-mère consolidant les comptes de la société

S.A.S HOLDING DU TARIQUET
Saint Amand
32800 EAUZE
Siren : 421 743 477



DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

Produits à recevoir = 305 156 €

Produits à recevoir sur clts et comptes rattachés	Montant
Clients interco fact a etablir(4181500)	280 727
TOTAL	280 727

Produits à recevoir sur autres créances	Montant
Organismes prdts a recevoir(4387000)	9 384
Etat produits a recevoir(4487000)	15 044
TOTAL	24 429

Charges constatées d'avance = 23 281 €

Charges constatées d'avance	Montant
Charg const avan(4860000)	23 281
TOTAL	23 281

Charges à payer = 296 775 €

Dettes fournisseurs et comptes rattachés	Montant
Four.fac.n.parv(4081000)	27 787
Fourn interco fac non parv(4081500)	27 880
TOTAL	55 666

Dettes fiscales et sociales	Montant
Pers.cap cp(4280000)	112 947
Personnel cap. cet(4286000)	2 904
Org.soc c.a.p&p.(4380000)	47 736
Cotizat. a payer cet(4386000)	1 307
Etat - charges a payer(4486000)	985
Eta charges a payer(4486100)	38 711
TOTAL	204 590

Autres dettes	Montant
Clients interco avoir a etablir(4198500)	36 518
TOTAL	36 518



TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

Tableau

Filiales et participations	Capital social	Réserves et report à nouveau	Quote-part du capital détenu en %	Valeur brute des titres détenus	Valeur nette des titres détenus	Prêts et avances consenties par la Sté	Cautions et avals donnés par la Sté	C.A. H.T. du dernier exercice clos	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la Sté dans l'ex
A – Renseignements détaillés concernant les filiales & participations										
- Filiales (plus de 50% du capital détenu)										
SCV CHATEAU DU TARIQUET	1 678 158	9 108 986	98	1 776 031	1 776 031	9 738 943		29 327 311	375 819	1 648 313
SAS LES CHAIS DE LA FORGE	548 600	2 666 768	100	2 108 254	2 108 254	8 247 114	2 378 000	8 728 889	-449 959	31 354
Participations (10 à 50 % du capital détenu)										
B – Renseignements globaux concernant les autres filiales & participations										
- Filiales non reprises en A:										
a) Françaises										
b) Etrangères										
Participations non reprises en A:										
a) Françaises										
b) Etrangères										

HOLDING DU TARIQUET
Société par Actions Simplifiée
Au capital de 1.783.653,50 euros
Siège social : Château du Tariquet
Lieudit « Saint Amand » - 32800 EAUZE
421 743 477 RCS AUCH

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE MIXTE DU 24 JUIN 2021

L'an Deux Mille Vingt-et-un,
Et le vingt-quatre juin,
À dix heures,

Les associés de la Société HOLDING DU TARIQUET se sont réunis en Assemblée Générale Mixte, au siège de la société, sur convocation régulière faite par Madame Le Président.

Il a été établi une feuille de présence signée par les associés présents et les mandataires des associés représentés, à laquelle sont annexés les pouvoirs des associés représentés.

La société B JL CONSULTANTS, Commissaire aux comptes, représentée par Monsieur TOUBOUL est également présente.

Madame Marie-Thérèse GRASA-DUBUC préside la séance en sa qualité de Présidente de la Société.

Monsieur Armin GRASA est désigné comme secrétaire de séance.

La feuille de présence, certifiée sincère et véritable par les membres du bureau, permet de constater que les associés présents ou représentés possèdent 11.700 actions sur les 11.700 actions composant le capital social.

Madame Le Président constate que l'assemblée générale, régulièrement constituée, peut valablement délibérer.

Madame Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition des associés :

- la feuille de présence à l'assemblée ;
- les copies des lettres de convocation adressées aux actionnaires ;
- la copie des lettres de convocation adressées au Commissaire aux comptes ;
- le rapport de gestion de la Présidente ;
- les rapports du Commissaire aux comptes ;
- le texte des projets de résolutions proposées par la Présidente à l'assemblée.

Puis la Présidente déclare que son rapport, les textes des projets de résolutions proposées, les rapports du Commissaire aux comptes ainsi que tous les autres documents et renseignements prévus par la loi et les règlements ont été tenus à la disposition des actionnaires, au siège social, à compter de la convocation de l'assemblée et que la Société a fait droit aux demandes de documents qui lui ont été adressées.

L'assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Madame Le Président rappelle ensuite que l'assemblée est appelée à statuer sur l'ordre du jour suivant :

AU TITRE DE L'ORDRE DU JOUR ORDINAIRE

- Lecture du rapport de gestion établi par la Présidente ;
- Lecture du Rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020 ;
- Lecture du Rapport spécial du Commissaire aux comptes sur les conventions visées à l'article L 227-10 du Code de commerce ;
- Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2020 et quitus au Président et aux Directeurs Généraux ;
- Affectation du résultat ;
- Affectation du report à nouveau ;
- Approbation des conventions visées à l'article L 227-10 du Code de commerce ;
- Prise d'acte de la démission des Directeurs Généraux actuels ;
- Nomination de nouveaux Directeurs Généraux ;

AU TITRE DE L'ORDRE DU JOUR EXTRAORDINAIRE

- Renouvellement des mandats des membres du Comité Stratégique ;
- Délégation de pouvoirs aux fins d'accomplissement des formalités légales.

Madame Le Président donne lecture de son rapport et les rapports du Commissaire aux comptes.

Cette lecture terminée, Madame Le Président ouvre la discussion.

Un débat s'instaure entre les associés.

Personne ne demandant plus la parole, Madame Le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

ORDRE DU JOUR ORDINAIRE

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion de la Présidente et du rapport général du Commissaire aux comptes, approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2020 tels qu'ils ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports, lesdits comptes se soldant par un bénéfice de 2.172.406 euros.

En conséquence, elle donne à la Présidente et aux Directeurs Généraux, quitus entier et sans réserve de l'exécution de leurs mandats pour ledit exercice.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, connaissance prise du rapport de gestion de la Présidente, décide d'affecter le bénéfice de **2 172 406 euros**, de la manière suivante :

- **A hauteur de 953.419 euros à titre de dividende, se décomposant comme suit :**
- A hauteur de **300.000 euros** à titre de dividende, pour l'ensemble des 528 actions de catégorie « 4 », soit une somme de 568,18 euros par **action de catégorie « 4 »**, conformément aux dispositions de l'article 21 des statuts, soit un montant total versé :
 - Au profit de la société AG-VITI,



A concurrence de 150.000 Euros
L'Assemblée Générale prend acte que ces sommes feront l'objet d'un blocage en compte courant d'associé jusqu'en juin 2023. Une convention sera mise en place en ce sens.

- o Au profit de la société RG-VITI,

A concurrence de 150.000 Euros
L'Assemblée Générale prend acte que ces sommes feront l'objet d'un blocage en compte courant d'associé jusqu'en juin 2023. Une convention sera mise en place en ce sens.

- A hauteur de **323.406** euros à titre de dividende, pour l'ensemble des 4.034 actions de catégorie « 2 », soit une somme de 80,17 euros par **action de catégorie « 2 »**, conformément aux dispositions de l'article 21 des statuts, soit un montant total versé :

- o Au profit de Madame Maïté GRASA-DUBUC, usufruitière de 1.522 desdites actions, et propriétaire de 2.220 desdites actions,

A concurrence de 299.996,34 Euros
L'Assemblée Générale prend acte que ces sommes feront l'objet d'un blocage en compte courant d'associé à hauteur de 100.000 Euros jusqu'en juin 2022. Une convention sera mise en place en ce sens.

- o Au profit de la société CRÉDIT MUTUEL EQUITY,

A concurrence de 23.409,66 Euros
L'Assemblée Générale prend acte que ces sommes feront l'objet d'un blocage en compte courant d'associé jusqu'en juin 2023. Une convention sera mise en place en ce sens.

- A hauteur de **330.013** euros à titre de dividende, pour l'ensemble des 2.574 actions de catégorie « 3 », soit une somme de 128,21 Euros par **action de catégorie « 3 »**, conformément aux dispositions de l'article 21 des statuts.

L'Assemblée Générale prend acte que ces sommes feront l'objet d'un blocage en compte courant d'associé jusqu'en juin 2023. Une convention sera mise en place en ce sens.

➤ **Le surplus, soit la somme de 1.218.987 euros au compte « autres réserves »**

Sauf option pour l'imposition selon le barème progressif de l'impôt sur le revenu, ce dividende sera soumis, pour les personnes physiques fiscalement domiciliées en France, au prélèvement forfaitaire unique prévu à l'article 200 A, 1 du Code général des impôts.

Ce dividende sera éligible, pour les personnes physiques fiscalement domiciliées en France et ayant opté pour l'imposition selon le barème progressif de l'impôt sur le revenu, à la réfaction prévue à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts.

L'assemblée reconnaît avoir été informée que les dividendes perçus sont assujettis à un prélèvement forfaitaire non libératoire et obligatoire prévu à l'article 200 A, 1, B 1° du Code général des impôts, dont le taux est de 12,8%.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée générale, connaissance prise du rapport de gestion de la Présidente, décide d'affecter le report à nouveau de **19 041 698 euros** au compte « Autres réserves ».

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des Impôts, l'assemblée générale prend acte qu'il a été distribué les dividendes suivants :

Au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2019 : 953.419 euros,
Au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2018 : 1.165.000 euros,
Au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2017 : 1.165.000 euros.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

CINQUIEME RESOLUTION

En application des dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, l'assemblée générale prend acte que les comptes de l'exercice clos ne prennent pas en charge de dépenses et charges non déductibles de l'impôt sur les sociétés, visées à l'article 39-4 du Code général des impôts.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

SIXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial du Commissaire aux comptes, sur les conventions relevant de l'article L 227-10 et suivants du Code de commerce, approuve les conclusions dudit rapport et les conventions qui y sont mentionnées.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité. N'ont pris part au vote de cette résolution que les associés non intéressés aux conventions.

SEPTIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, connaissance prise du rapport de Madame la Présidente, prend acte des démissions de Messieurs Armin et Rémy GRASA de leurs mandats de Directeurs Généraux à effet du 1^{er} juillet 2021.

L'Assemblée générale nomme en qualité de Directeurs Généraux, pour les remplacer, à compter du 1^{er} juillet 2021, pour une durée illimitée, les sociétés :

- **AG VITI**, Entreprise Unipersonnelle à responsabilité Limitée, au capital de 2.761.170 euros, dont le siège social se situe Château La Hitaire 32800 EAUZE, immatriculée au Registre du Commerce et des sociétés d'AUCH, sous le numéro 831 560 933 représentée par Monsieur Armin GRASA en sa qualité de Gérant associé unique,

Et,
- **RG VITI**, Entreprise unipersonnelle à responsabilité Limitée, au capital de 2.761.170 euros, dont le siège social se situe La Petite Hitaire 32800 EAUZE, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés d'AUCH sous le numéro 831 558 077, représentée par Monsieur Rémy GRASA en sa qualité de Gérant associé unique,

La rémunération de ces mandats de Directeur Général comprendra une partie fixe et une partie variable, déterminées comme suit :

- Une rémunération annuelle fixe de TRENTE MILLE EUROS (30.000 €) HORS TAXES pour 12 mois complets d'exercice des fonctions pour chacun des Directeurs Généraux ;



Il est ici précisé que leurs nominations intervenant à effet au 1er juillet 2021, la rémunération de l'année civile 2021 sera déterminée prorata temporis de la manière suivante : 6/12ème de 30.000€, soit 15.000 € HT, pour chaque Directeur Général.

- Une Rémunération variable annuelle de 5% de la part du résultat net consolidé du Groupe Tariquet qui dépasse les 2.000.000 €.

En outre, les Directeurs Généraux auront droit au remboursement des frais engagés dans l'intérêt social, sur justificatifs.

Les Directeurs Généraux ont les mêmes pouvoirs que le Président :

Les Directeurs Généraux assument la direction générale de la Société. Ils représentent la Société à l'égard des tiers.

Sous réserve des pouvoirs attribués expressément aux assemblées d'Associés et au Comité Stratégique en application des présents statuts, les Directeurs Généraux sont investis des pouvoirs les plus étendus pour agir en toute circonstance au nom de la Société dans la limite de l'objet social.

Les Directeurs Généraux peuvent donner toutes délégations de pouvoir à tout tiers pour un ou plusieurs objets déterminés.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

ORDRE DU JOUR EXTRAORDINAIRE

HUITIEME RESOLUTION

L'Assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport de Madame la Présidente, décide de renouveler, les mandats des membres du Comité Stratégique, pour un nouveau mandat de TROIS (3) ans, de :

- La société CREDIT MUTUEL EQUITY SCR, Société par actions simplifiée à associé unique au capital de 1 500 002 400 EUROS, dont le siège social est situé 28 avenue de l'Opéra 75002 PARIS, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de PARIS sous le numéro 317 586 220, représentée par Madame Eve BASSE-CATHALINAT ;
- Monsieur Thierry PASTRE, né le 28 juillet 1952 à PARIS (75) domicilié 15 avenue Camus 44000 NANTES.

En conséquence, ces deux mandats expireront à l'issue de l'assemblée générale statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

NEUVIEME RESOLUTION

L'assemblée générale délègue tous pouvoirs à tout avocat exerçant au sein du cabinet secondaire de la société d'avocats TAJ, dont les bureaux se situent 19 boulevard Alfred Daney, 33041 BORDEAUX CEDEX, à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.



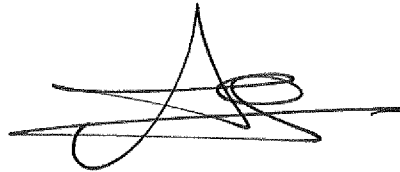
50 44 02

Plus rien n'étant à délibérer, la séance est levée à 12 heures.

Après lecture, le Président et le Secrétaire de séance ont signé le présent procès-verbal.



Marie-Thérèse GRASA-DUBUC
Président de séance



Monsieur Armin GRASA
Secrétaire de séance

Expertise-comptable – Audit légal et contractuel

Société inscrite au tableau de l'Ordre des Experts-Comptables
de la Région Occitanie et membre de la Compagnie Régionale des
Commissaires Aux Comptes de Toulouse

HOLDING DU TARIQUET

Société par Actions Simplifiée
Au Capital de 1 783 654 Euros

Siège social :
SAINT-AMAND 32800 EAUZE

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31/12/2020

SOMMAIRE

- **RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES
ANNUELS**

- **BILAN, COMPTE DE RESULTAT, ANNEXES**

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX
COMPTES SUR LES COMPTES
ANNUELS**

Exercice clos le 31/12/2020

B.J.L CONSULTANTS
EXPERTISE COMPTABLE ET COMMISSARIAT AUX COMPTES

*Société inscrite sur la liste des commissaires aux comptes
de la Compagnie Régionale de Toulouse*

SAS HOLDING DU TARIQUET

SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE

Au capital de 1 783 654 €

Siège social : Saint-Amand 32800 EAUZE

R.C.S. AUCH 421 743 477

Code APE : 6420Z

Aux associés de la société HOLDING DU TARIQUET,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société HOLDING DU TARIQUET, relatifs à l'exercice clos le 31/12/2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé, ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du Commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.



Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 01/01/2020 à la date d'émission de notre rapport et, notamment, nous n'avons pas fourni de services interdits par le Code de déontologie de la profession de Commissaire aux comptes.

JUSTIFICATION DES APPRÉCIATIONS

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance l'appréciation suivante qui, selon notre jugement professionnel, a été la plus importante pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

L'appréciation ainsi portée s'inscrit dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Nous avons apprécié les principes comptables appliqués et les méthodes suivies par votre société, vérifié leur caractère approprié et leur conformité au droit français.

Nous avons, en particulier, analysé les titres de participation détenus par la société, ainsi que l'ensemble des opérations intra-groupe et leur traitement comptable.

VERIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

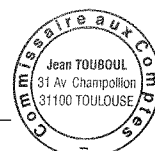
Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion de la Présidence et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-4 du Code de commerce.

RESPONSABILITÉS DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la Présidence d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle, conformément aux règles et principes comptables français, ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la Présidence d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention



comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par la Présidence.

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels.

Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

omme précisé par l'article L.823-10-1 code de notre mission de certification



**BILAN, COMPTE DE RESULTAT,
ANNEXES**



BILAN ACTIF

	31/12/2020 (12 mois)			31/12/2019 (12 mois)
	Brut	Amort.Déprect°.	Net	Net
Capital souscrit non appelé				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Recherche et développement				
Concessions, brevets, droits similaires	7 603	7 595	8	381
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Avances & acomptes sur immo. Incorpor.				
Terrains				
Constructions				
Installations tech., matériel et outillage indus.	2 200	2 200		
Autres immobilisations corporelles	45 620	36 510	9 110	8 870
Immobilisations en cours				
Avances & acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Participat° évaluées selon mise en équival.				
Autres participations	3 884 285		3 884 285	3 884 285
Créances rattachées à des participations	17 986 056		17 986 056	17 773 774
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
ACTIF IMMOBILISE	21 925 765	46 305	21 879 460	21 667 310
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières, approvisionnements				
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances & acomptes versés sur commandes	2 910		2 910	2 472
CREANCES				
Clients et comptes rattachés	280 727		280 727	439 703
Fournisseurs débiteurs	13 121		13 121	
Personnel				
Organismes sociaux	9 384		9 384	17 867
Etat, impôts sur les bénéfiques	4 030		4 030	
Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	21 213		21 213	15 042
Autres	1 488 228		1 488 228	1 477 763
Capital souscrit et appelé, non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	269 645		269 645	114 037
COMPTES DE REGULARISATION				
Charges constatées d'avance	23 281		23 281	37 072
ACTIF CIRCULANT	2 112 540		2 112 540	2 103 956
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	24 038 304	46 305	23 991 999	23 771 265



BILAN PASSIF

Présenté en Euros

	31/12/2020 (12 mois)	31/12/2019 (12 mois)
Capital social ou individuel	1 783 654	1 783 654
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...		
Ecarts de réévaluation		
Réserve légale	178 365	178 365
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	88 136	88 136
Report à nouveau	19 041 698	18 638 526
RÉSULTAT DE L'EXERCICE	2 172 406	1 356 591
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
CAPITAUX PROPRES	23 264 259	22 045 272
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques	44 396	263 356
Provisions pour charges		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	44 396	263 356
DETTES FINANCIERES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres Emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Découverts, concours bancaires		
Emprunts et dettes financières diverses		
Associés		906
Avances & acomptes reçus sur commandes en cours		
DETTES D'EXPLOITATION		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	157 907	151 874
Personnel	128 924	326 669
Organismes sociaux	147 541	149 699
Etat, impôts sur les bénéfices		442 935
Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	136 191	143 923
Etat, obligations cautionnées		
Autres impôts, taxes et assimilés	76 263	61 632
DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	36 518	184 998
COMPTES DE REGULARISATION		
Produits constatés d'avance		
DETTES	683 345	1 462 637
Ecart de conversion passif		
TOTAL GENERAL	23 991 999	23 771 265



COMPTE DE RESULTAT

Présenté en Euros

RUBRIQUES	France	Export	31/12/2020 (12 mois)	31/12/2019 (12 mois)
Ventes de marchandises				
Production vendue biens				
Production vendue services	2 494 107		2 494 107	2 635 333
Chiffres d'affaires Nets	2 494 107		2 494 107	2 635 333
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation reçues				23 583
Reprises sur amort. et prov., transfert de charges			352 283	168 318
Autres produits			5	10
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION			2 846 395	2 827 244
Achats de marchandises (y compris droits de douane)				
Variation de stock (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variation de stock matières premières et autres approvisionnements				
Autres achats et charges externes			806 554	860 990
Impôts, taxes et versements assimilés			36 991	34 076
Salaires et traitements			1 098 774	1 102 180
Charges sociales			410 124	485 898
Dotations aux amortissements sur immobilisations			5 357	6 979
Dotations aux provisions sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur actif circulant				
Dotations aux provisions pour risques et charges			25 000	50 000
Autres charges			227 747	164 783
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION			2 610 547	2 704 905
RESULTAT EXPLOITATION			235 848	122 339
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				
Produits financiers de participations			1 891 949	1 402 484
Produits des autres valeurs mobilières				
Autres intérêts et produits assimilés				
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement				
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS			1 891 949	1 402 484
Dotations financières aux amortissements et provisions				
Intérêts et charges assimilées				17
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières de placement				
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES				17
RESULTAT FINANCIER			1 891 949	1 402 467
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT			2 127 798	1 524 807



COMPTE DE RESULTAT (SUITE)

Présenté en Euros

RUBRIQUES	31/12/2020 (12 mois)	31/12/2019 (12 mois)
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	44 608	
Produits exceptionnels sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et transferts de charges		
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS	44 608	
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		44 685
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES		44 685
RESULTAT EXCEPTIONNEL	44 608	-44 685
Participation des salariés		23 621
Impôts sur les bénéfices		99 909
TOTAL DES PRODUITS	4 782 952	4 229 728
TOTAL DES CHARGES	2 610 547	2 873 137
RESULTAT NET	2 172 406	1 356 591
Dont Crédit-bail mobilier		
Dont Crédit-bail immobilier		



ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

PRINCIPES - REGLES ET METHODES COMPTABLES

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 1^{er} janvier 2020 au 31 décembre 2020.

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Sauf indication contraire, les montants sont exprimés en Euros.

I – EVENEMENTS SIGNIFICATIFS ET FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

L'émergence et l'expansion du coronavirus début 2020 ont affecté les activités économiques et commerciales au plan mondial. Cette situation extrêmement volatile et évolutive, sans toutefois remettre en cause la continuité d'exploitation, aura des impacts significatifs sur notre activité à partir de 1er janvier 2020.

A la date du 16 mars 2020, le gouvernement français a édicté des dispositions strictes relatives à l'épidémie de Covid-19.

A la date du 29 octobre 2020, le gouvernement français a instauré un nouveau confinement qui s'est terminé le 15 décembre 2020 avec la mise en place d'un couvre-feu.

Au cours de l'exercice, l'entreprise a mis en place la mesure suivante :

- recours à l'activité partielle pour une partie du personnel ; indemnités de chômage partiel perçues : 35 107 €.

II – PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

1. PRINCIPES GENERAUX

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2020 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date d'arrêté des dits comptes annuels.

2. CHANGEMENT DE METHODE

Aucun changement de méthode d'évaluation n'est intervenu au cours de l'exercice.

Aucun changement de méthode de présentation n'est intervenu au cours de l'exercice.



3. MODE ET METHODE D'EVALUATION

➤ Immobilisations Incorporelles et Corporelles

✓ Coût d'entrée

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires) ou à leur coût de production.

Les frais d'acquisition d'immobilisations corporelles ou incorporelles sont comptabilisés directement en charges.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

✓ Amortissements

Lorsque les éléments constitutifs d'un actif ont des utilisations différentes (composants), ils font l'objet, s'ils sont significatifs, d'une comptabilisation séparée et d'un plan d'amortissement spécifique.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée d'utilisation prévue par l'entreprise :

	Durée d'utilisation
Logiciels informatiques	3 ans
Matériel et outillage industriels	3 ans
Matériel de bureau et informatique	de 3 à 5 ans
Mobilier	de 3 à 10 ans

➤ Immobilisations Financières et Valeurs Mobilières de Placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires.

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

➤ Créances, Dettes et Liquidités

Les créances, dettes et liquidités sont évaluées pour leur valeur nominale.

Pour les créances, une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire (en pratique la valeur probable de recouvrement) est inférieure à la valeur comptable.

➤ Provisions pour risques et charges

Les provisions pour risques et charges sont évaluées en fonction du risque estimé par l'entreprise en tenant compte des derniers éléments connus à la date d'arrêté et conformément au principe de prudence.



La différence entre le risque estimé et le risque maximal, correspondant par exemple aux demandes des parties adverses en cas de litige, correspond à un passif éventuel mentionné en annexe du tableau des provisions pour risques et charges.

Engagements en matière de retraite

Option retenue :

Conformément au choix laissé par le Code de Commerce, l'entreprise ne comptabilise pas ses engagements en matière d'indemnités de départ à la retraite en provision pour risques et charges mais mentionne son évaluation en engagements hors bilan.

Méthode de calcul retenue :

Pour l'évaluation de ses engagements retraite, l'entreprise applique la recommandation 2003-R.01 du 1^{er} avril 2003 : Le champ d'application de cette recommandation et les traitements adoptés sont ceux de la norme IAS 19 «Méthode Rétrospective des unités de crédit projetées »(P.B.O)

P.B.O (Projected Benefit Obligation) : Représente la valeur actuelle probable des droits acquis, de façon irrémédiable ou non, évalué en tenant compte des augmentations de salaire jusqu'à l'âge de départ à la retraite, des probabilités de Turn-over et de survie.

Cette méthode retient comme base le salaire de fin de carrière.

Les droits sont calculés à partir de l'ancienneté finale proratisée.

Le taux d'actualisation retenu au 31 décembre 2020 est de 0.34 % ,

Les engagements sont évalués pour un âge de départ à la retraite fixé à 65 ans et incluent les charges sociales.



NOTES SUR LE BILAN ACTIF

Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

Immobilisations brutes = 21 925 765 €

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	7 603			7 603
Immobilisations corporelles	42 596	5 224		47 820
Immobilisations financières	21 658 059	212 282		21 870 341
TOTAL	21 708 258	217 507		21 925 765

Amortissements et dépréciations d'actif = 46 305 €

Amortissements et dépréciations	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	7 222	373		7 595
Immobilisations corporelles	33 726	4 984		38 710
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières				
TOTAL	40 948	5 357		46 305

Etat des créances = 19 826 041 €

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé	17 986 056		17 986 056
Actif circulant & charges d'avance	1 839 985	1 839 985	
TOTAL	19 826 041	1 839 985	17 986 056

Produits à recevoir par postes du bilan = 305 156 €

Produits à recevoir	Montant
Immobilisations financières	
Clients et comptes rattachés	280 727
Autres créances	24 429
Disponibilités	
TOTAL	305 156



Charges constatées d'avance = 23 281 €

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.



NOTES SUR LE BILAN PASSIF

Capital social = 1 783 654 €

Mouvements des titres	Nombre	Val. nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	11 700	152.45	1 783 654
Titres émis			
Titres remboursés ou annulés			
Titres en fin d'exercice	11 700	152.45	1 783 654

Provisions = 44 396 €

Nature des provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Provisions réglementées				
Provisions pour risques & charges	263 356	25 000	243 960	44 396
TOTAL	263 356	25 000	243 960	44 396

Etat des dettes = 683 345 €

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit				
Dettes financières diverses				
Fournisseurs	157 907	157 907		
Dettes fiscales & sociales	488 920	488 920		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes	36 518	36 518		
Produits constatés d'avance				
TOTAL	683 345	683 345		

Charges à payer par postes du bilan = 296 775 €

Charges à payer	Montant
Emp. & dettes établ. de crédit	
Emp. & dettes financières div.	
Fournisseurs	55 667
Dettes fiscales & sociales	204 590
Autres dettes	36 518
TOTAL	296 775



NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Ventilation du chiffre d'affaires = 2 494 107 €

Le chiffre d'affaires de l'exercice se décompose de la manière suivante :

Nature du chiffre d'affaires	Montant HT	Taux
Prestations de services	2 494 107	100 %
TOTAL	2 494 107	100,00 %

Intégration fiscale

A compter de l'exercice ouvert le 1er janvier 2007, la SAS HOLDING DU TARIQUET a opté pour le régime de l'intégration fiscale. Le périmètre d'intégration est composé des sociétés :

- S.A.S. HOLDING DU TARIQUET (société mère),
- SCV CHATEAU DU TARIQUET (filiale),
- SAS LES CHAIS DE LA FORGE (filiale).

De ce fait, la SAS HOLDING DU TARIQUET se constitue seule redevable de l'impôt sur les sociétés du par le groupe

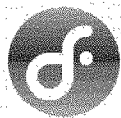
La convention de répartition de l'impôt prévoit que :

- les charges d'impôts sont supportées par les sociétés comme en l'absence d'intégration fiscale,
- les économies d'impôts réalisées sont constatées en résultat par la société mère.

Résultat imposable du groupe : -52 643 €
Impôt sur les sociétés du groupe : 0 €
Contribution sociale du groupe : 0 €

Autres informations relatives au compte de résultat

Les postes de charges et produits composant le résultat de l'exercice figurent au compte de résultat des états financiers.
On pourra s'y reporter ainsi qu'à la plaquette financière annuelle, documents qui fournissent une information plus détaillée.



AUTRES INFORMATIONS

Rémunération des dirigeants

Cette information n'est pas mentionnée dans la présente Annexe, car elle conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

Honoraires des Commissaires Aux Comptes

	Montant
Honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes	8 720
Honoraires facturés au titre des conseils et prestations de service	
TOTAL	8 720

Engagements Financiers donnés :

Nature des engagements donnés	Montant
Effets escomptés non échus	
Avals & cautions	2 378 000
Crédit-bail mobilier	
Crédit-bail immobilier	
Engagements en matière de retraite	
Médaille du travail	
Engagements en matière de retraite	64 956
TOTAL	2 442 956

Effectif moyen

L'effectif moyen a été de 10 salariés en 2020.

Identité société-mère consolidant les comptes de la société

S.A.S HOLDING DU TARIQUET
Saint Amand
32800 EAUZE
Siren : 421 743 477



DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

Produits à recevoir = 305 156 €

Produits à recevoir sur clts et comptes rattachés	Montant
Clients interco fact a etablir(4181500)	280 727
TOTAL	280 727

Produits à recevoir sur autres créances	Montant
Organismes prdts a recevoir(4387000)	9 384
Etat produits a recevoir(4487000)	15 044
TOTAL	24 429

Charges constatées d'avance = 23 281 €

Charges constatées d'avance	Montant
Charg const avan(4860000)	23 281
TOTAL	23 281

Charges à payer = 296 775 €

Dettes fournisseurs et comptes rattachés	Montant
Four.fac.n.parv(4081000)	27 787
Fourn interco fac non parv(4081500)	27 880
TOTAL	55 666

Dettes fiscales et sociales	Montant
Pers.cap cp(4280000)	112 947
Personnel cap. cet(4286000)	2 904
Org.soc c.a.p&p.(4380000)	47 736
Cotizat. a payer cet(4386000)	1 307
Etat - charges a payer(4486000)	985
Eta charges a payer(4486100)	38 711
TOTAL	204 590

Autres dettes	Montant
Clients interco avoir a etablir(4198500)	36 518
TOTAL	36 518



TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

Tableau

Filiales et participations	Capital social	Réserves et report à nouveau	Quote-part du capital détenu en %	Valeur brute des titres détenus	Valeur nette des titres détenus	Prêts et avances consenties par la Sté	Cautions et avals donnés par la Sté	C.A. H.T. du dernier exercice clos	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la Sté dans l'ex
A – Renseignements détaillés concernant les filiales & participations										
- Filiales (plus de 50% du capital détenu)										
SCV CHATEAU DU TARIQUET	1 678 158	9 108 986	98	1 776 031	1 776 031	9 738 943		29 327 311	375 819	1 648 313
SAS LES CHAIS DE LA FORGE	548 600	2 666 768	100	2 108 254	2 108 254	8 247 114	2 378 000	8 728 889	-449 959	31 354
Participations (10 à 50 % du capital détenu)										
B – Renseignements globaux concernant les autres filiales & participations										
- Filiales non reprises en A:										
a) Françaises										
b) Etrangères										
Participations non reprises en A:										
a) Françaises										
b) Etrangères										